

# ÉCOLE MUNICIPALE D'ART THÉOGÈNE CHAVAILLON

Euro

## Droits d'inscription annuels

2ème enfant	80 % du tarif de base
3ème enfant	30 % du tarif de base
Gratuité à compter du 4ème enfant	

L'inscription simultanée d'un élève dans chacune des écoles municipales (arts et musique) ouvre droit à 10% de réduction sur le coût total de chacune des inscriptions.

## Pour une activité

Enfants domiciliés à Saint-Amand-Montrond	50,00
Enfants domiciliés hors commune	90,00
Adultes domiciliés à Saint-Amand-Montrond	140,00
Adultes domiciliés hors commune	220,00
Adultes demandeurs d'emplois	80,00
Etudiants domiciliés à Saint-Amand-Montrond **	80,00
Etudiants domiciliés hors commune **	80,00

Deuxième activité \* 80 % du tarif de base

à partir de la troisième activité supplémentaire \* 60 % du tarif de base

Suppléments aux droits d'inscriptions par atelier 45,00

Accompagnement à la préparation de l'épreuve d'option Arts Plastiques au BACCALAUREAT (sur justificatif d'inscription en lycée) 150,00

\*L'inscription à plusieurs ateliers est soumise à l'approbation de l'équipe pédagogique au regard du projet de l'élève et de la disponibilité des ateliers.

\*\* étudiants entre 18 et 25 ans et sur présentation d'un justificatif de scolarité valide.

À titre exceptionnel, toute inscription survenue à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire, dans la limite des places disponibles, peut faire l'objet d'une tarification au prorata du nombre de mois entiers restant.

Renseignements au secrétariat de l'École d'Art au moment de la démarche d'inscription.

Un élève inscrit à l'EMM et à l'EMA bénéficie d'une réduction de 10% sur le montant global de son inscription dans chaque école.

Ces tarifs s'appliquent à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021.